



MESSAGE IMPORTANT CONCERNANT LE TRANSPORT SCOLAIRE

RÈGLEMENTS

L'élève peut prendre le transport scolaire s'il ou elle détient un laissez-passez ou s'il ou elle a été dûment autorisé par le Service du transport du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

L'élève autorisé(é) à utiliser le transport scolaire est tenu de :

1. Respecter les règlements relatifs à ce service;
2. Présenter son laissez-passez à la demande de la conductrice ou du conducteur;
3. Collaborer avec la conductrice ou le conducteur afin d'assurer l'ordre, la discipline et la sécurité de tous les passagers;
4. Prendre son autobus avec son bagage à main seulement.

Respectons ces règles pour la sécurité et le bien-être de tous!

MANQUEMENTS MINEURS

RÈGLES	RAISONS
RESPECT DE SOI	
1. Je porte des vêtements appropriés, adaptés aux saisons et au milieu scolaire.	☆ Pour être confortable en tout temps. ☆ Pour être bien lorsque je joue dehors. ☆ Pour prendre soin de moi.
2. Je mange des aliments sains aux endroits et aux temps appropriés et prévus.	☆ Pour prendre soin de ma santé. ☆ Pour me sentir bien.
3. Je prends soin de mon hygiène personnelle.	☆ Pour avoir une image positive de moi. ☆ Pour apprendre à m'accepter. ☆ Pour être accepté(e) des autres.
4. J'effectue le travail demandé par les enseignant(e)s.	☆ Pour mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir.
5. Je suis présent(e) à l'heure et à l'endroit prévu.	☆ Pour être prêt à travailler en même temps que mon groupe et développer ma ponctualité.
RESPECT DES AUTRES	
1. J'utilise des paroles et des gestes adéquats et respectueux envers les adultes et les autres élèves.	☆ Pour vivre dans un climat agréable. ☆ Pour développer de bonnes relations avec les autres.
2. J'applique les consignes données par les adultes de l'école.	☆ Parce que c'est le travail des adultes d'être présents pour m'aider et me guider.
3. Je règle mes conflits de façon pacifique.	☆ Pour apprendre à m'exprimer et à gérer mes émotions afin de mieux vivre en groupe.
4. Je m'adresse aux adultes en employant "monsieur" ou "madame" et en les vouvoyant.	☆ Parce que c'est une marque de respect et de politesse.
5. Je suis calme dans les rangs. Durant les heures de cours, je me déplace en silence.	☆ Pour contribuer à un climat favorable aux apprentissages.

RESPECT DU MATÉRIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT

1. Je prends soin du matériel et de l'environnement.

- ☆ Pour apprendre à reconnaître la valeur des objets qui m'entourent et pour éviter le gaspillage.
- ☆ Pour avoir les outils nécessaires pour bien travailler.

2. Je garde les lieux propres et en bon état.

- ☆ Pour maintenir un environnement sain, agréable et pour vivre dans un beau milieu.
- ☆ Pour préserver la qualité de l'environnement.

SÉCURITÉ

1. Je me comporte et je joue de façon sécuritaire en tout temps.

- ☆ Pour éviter les accidents, prendre soin de moi et apprendre à vivre en société.

2. J'apporte uniquement les objets permis.

- ☆ Pour éviter les conflits, les échanges, les bris et les vols.

3. Je demande la permission de l'enseignant(e) pour circuler dans l'école pendant les heures de cours.

- ☆ Pour être en sécurité en tout temps.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation d'appareils électroniques est interdite partout à l'école.

Avec autorisation explicite d'un(e) intervenant(e) dans le cadre d'un projet pédagogique supervisé, l'utilisation des appareils électroniques pourrait être permise.

Conséquence

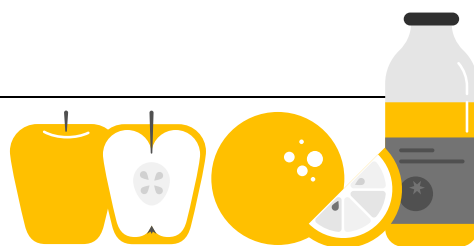
Le non-respect de cette consigne entraînera la confiscation de l'appareil et un parent ou tuteur légal de l'élève devra se présenter pour venir récupérer l'appareil auprès de la direction de l'école.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT À LA COLLATION

PRIVILÉGIEZ LES COLLATIONS QUI FAVORISENT L'ÉNERGIE ET LA CONCENTRATION, TELLES QUE LES FRUITS, LES LÉGUMES, LES SOURCES DE PROTÉINES ET LES GRAINS ENTIERS.

II EST RECOMMANDÉ DE LIMITER LES ALIMENTS TRÈS SUCRÉS OU TRANSFORMÉS.

[Tapez ici]



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT LE MIDI

1. Je range ma boîte à lunch à l'endroit prévu à cette fin.
2. Je n'ai pas accès à ma boîte à lunch en dehors de la période du dîner.
3. Pendant le repas, je reste à ma place, assis correctement. Je garde ma place assignée. Seul(e) l'intervenant(e) peut me changer de place.
4. Je m'habille et je rejoins le groupe dehors sans perdre de temps et je donne ma présence à la personne responsable.
5. Si je dois m'absenter de l'école sur l'heure du midi, je dois présenter aux intervenants(es) un billet signé d'un parent.
6. J'apporte mes ustensiles et j'écris mon nom sur les contenants; pour mieux les retracer et également à cause des allergies.
7. J'évite d'apporter des contenants en verre à la cafétéria, je dois prioriser le thermos.

VÊTEMENTS

1. Je porte des vêtements adaptés à la météo et aux activités en suivant les directives de TOUS les intervenants(es);
2. Mes vêtements doivent être décents et doivent couvrir ma poitrine, mon ventre, mes fesses et mes sous-vêtements;
3. Je laisse mon chapeau, ma tuque et ma casquette dans mon casier. Je retire mon capuchon en tout temps dans l'école.

POUR MES PIEDS

1. En éducation physique, les espadrilles sont obligatoires;
2. Je porte des chaussures différentes pour l'intérieur et l'extérieur;

Les vêtements, objets et accessoires qui pourraient nuire aux activités et aux apprentissages doivent rester à la maison. **Toute forme d'excentricité ou d'exagération sera gérée cas par cas.**

MANQUEMENTS MAJEURS

Interdit en TOUT TEMPS

Tout manquement majeur comportant des éléments de danger ou d'illégalité, qui se passe dans l'environnement scolaire ou virtuel et pour lesquels une intervention est nécessaire :

« **Violence (bataille, intimidation, cyberintimidation, menace, extorsion, voie de fait, etc.)*, port d'arme à feu ou d'une imitation d'arme à feu, possession, consommation ou vente de drogue ou d'alcool*, vol, vandalisme, etc. »**

*Se référer au protocole de l'école.

Tout élève qui adopte ces comportements s'expose aux sanctions disciplinaires et aux mesures de soutien suivantes après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité) : arrêt d'agir, retrait, rencontre avec la direction en présence ou non des parents, réparation, suspension interne ou externe, réflexion, rencontre de médiation, référence à des services internes ou externes, plainte policière, ou toute autre mesure disciplinaire pertinente selon la situation.



Démarche d'intervention graduée à l'école Notre-Dame-des-Champs

Manquements mineurs

	<u>Fréquence et intensité</u>	<u>Niveau de rappel</u>
1^{er} niveau	-À l'occasion, dans la moyenne des élèves de son âge, de passage ou épisodique. -Peu dommageable pour soi et les autres.	La personne-témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie. 1- Enseigner le bon comportement 2- Donner une conséquence logique 3- Aviser le titulaire si nécessaire 4- Si nécessaire, assurer un suivi
2^e niveau	-La fréquence augmente. -Devient ± dommageable pour soi et les autres.	La personne-témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie. 1- Répéter les interventions du niveau 1 2- Consigner le geste ou les paroles dans l'outil de consignation/remettre la consignation au titulaire 3- Communication aux parents par écrit si nécessaire
3^e niveau	-Se manifeste plusieurs fois par jour et par semaine. -Entraîne une perturbation pour l'élève ou son entourage. -S'observe dans diverses situations scolaires.	La personne-témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie : 1- Répéter les interventions du niveau 1 et 2. 2- Entreprendre une démarche de résolution de problème avec l'élève et le titulaire. 3- Informer les parents 4- Aviser la direction et compléter la fiche rose « Avis aux parents ».
4^e niveau	-Se manifeste de façon continue et il y a persistance depuis plusieurs mois. -Entraîne une perturbation pour l'élève ou son entourage. -S'observe dans diverses situations scolaires.	La personne-témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie : 1- Répéter les interventions du niveau 1, 2 et 3. 2- Envoyer l'information aux parents sollicitant une rencontre. 3- Selon l'intensité et la fréquence du comportement, on peut avoir recours aux moyens suivants : -rencontre du titulaire avec la direction pour faire la synthèse du dossier de l'élève -stratégies d'intervention -suspension interne ou externe -convocation des parents par la direction -demande de services spécialisés 4- étude de cas (plan d'intervention)

CONTRAT D'ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE ET DES PARENTS POUR UN CLIMAT SAIN ET SÉCURITAIRE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Règles de vie pour créer une communauté scolaire empreinte de respect
dans le cadre du plan de lutte contre l'intimidation ou la violence à l'école.

Comme parent, il importe d'accompagner votre enfant pour vous assurer de sa compréhension et des implications de votre engagement mutuel envers les règles de vie et les mesures de sécurité appliquées à l'école.

Comme élève et comme parents, nous nous engageons à :

- ✓ Respecter les intervenants(es) de l'école ainsi que les autres élèves
- ✓ Contribuer à l'établissement d'un milieu sain et sécuritaire
- ✓ Participer aux activités de l'école concernant le civisme, la prévention et la lutte contre l'intimidation et la violence.

Que ce soit à l'école, au service de garde, sur le chemin de l'école, dans le transport scolaire ou sur Internet:

En aucun moment,

- je tiendrai des propos racistes, homophobes (orientation ou identité sexuelle), vulgaires ou dégradants;
- j'utiliserai les caractéristiques physiques ou un handicap pouvant porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'un(e) intervenant(e) de l'école ou d'un(e) élève;
- je poserai des gestes de menace ou de violence pouvant porter atteinte à la sécurité d'un(e) intervenant(e) scolaire ou d'un(e) élève;
- je ferai usage d'Internet (Médias sociaux tels que Facebook ou autres, cellulaire, courriels, messageries instantanées, etc.) pour intimider ou pour porter atteinte à la vie privée d'un(e) intervenant(e) scolaire ou d'un(e) élève;
- j'utiliserai l'identité d'un(e) intervenant(e) scolaire, d'un(e) élève ou l'image sociale d'une école ou du Centre de services scolaire.

Comme élève, je suis conscient(e) que tout manquement à ce contrat d'engagement peut entraîner des sanctions disciplinaires (perte de privilège, retrait de classe, suspension, changement d'école, expulsion de l'ensemble des écoles du Centre de services scolaire).

Nom de l'élève : _____

Signature de l'élève : _____

Date : _____

Comme parent, je m'engage à respecter les règles de vie de l'école et à prendre les mesures nécessaires pour que mon enfant respecte également les règles de vie pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école.

Signature du parent : _____

Date : _____

Approuvé par le CÉ : 12 mai 2025

[Tapez ici]